

"Voix et diathèses".

Qu'il s'agisse du travail de fournir de la composition d'un dictionnaire, de la traduction ou de réflexions plus théoriques sur les typologies de verbes, les *voix*, variations de la totalité des formes modales et temporelles d'un verbe, possèdent une importance particulière.

Je vais m'intéresser ici à certaines catégories de verbes d'action pour éclairer la relation entre action et voix.

Plus précisément, si l'on considère aujourd'hui que la relation entre actif et passif est claire en ce qui concerne les verbes d'action, je vais examiner d'abord le statut plus ambigu des verbes pronominaux réfléchis d'action (en prenant pour exemple les verbes de mouvement) puis je vais essayer d'établir les séries de verbes impliquées, à titre d'exemple, dans une action du type « chanter à l'opéra » quand on en fait varier l'orientation.

Dans le premier cas, il s'agira de montrer le caractère flou voire confus de l'analyse de ces verbes (de mouvement) du point de vue sémantique, même chez des auteurs qui accordent une place essentielle à la sémantique, du fait de la persistance d'une tradition artificielle que l'on peut évoquer à travers les étiquettes de « moyen » (tradition antique relayée par Benvéniste) et du fait de la création de la notion d'action sans actant ou à un seul actant (ou d'« activité ») chez d'autres auteurs.

Le rétablissement du sens clairement actif et réfléchi de ces verbes amènera à proposer de faire entrer dans cette catégorie sémantique de nombreux verbes de diverses constructions en cassant ainsi la relation privilégiée entre action réfléchie et voix pronominale.

Dans le second cas, il s'agira de reprendre modestement (et de façon concrète, en partant du lexique) la théorie des rôles sémantiques pour étudier la relation entre syntaxe (principalement des verbes, dans cette intervention), sémantique et tournures diverses afin de plaider pour la prise en compte systématique, au-delà des voix, des *diathèses*, tournures verbales qui ont pour fonction d'assurer l'orientation voulue de la proposition en permettant de faire accéder tel ou tel élément sémantique au statut de sujet et de thème. Ce sera l'occasion de présenter des formulations diverses (par exemple autour du verbe *retentir*), dont certaines comportent la périphrase « faire + V inf » avec différentes valeurs, ce qui amènera de nouveau à contester une étiquette, celle de tournure « factitive » ou « causative » attribuée à ces périphrases.

Une mise en réseau de ces diathèses dans les dictionnaires aurait pour avantage d'éviter l'élaboration de définitions artificielles pour des verbes qui ne sont que les diathèses développant une même notion sémantique.

En conclusion, je plaiderai pour un dégroupement des sens d'un verbe donné encore plus systématique que chez Mel'cuk, en faisant en outre entrer systématiquement dans le dictionnaire les valeurs des périphrases du type faire + V inf et pour le regroupement ultérieur ou au moins la mise en réseau des séries de verbes (et de noms ou d'adjectifs) constituant les diathèses en relation avec une même notion

Je plaiderai également pour une analyse sémantique plus rigoureuse des valeurs des voix et des périphrases verbales ; pour un emploi plus précis et plus prudent des notions d'inversif et de verbe symétrique, qui ne peuvent avoir de sens précis étant donné la pluralité effective des diathèses et qui doivent donc être remplacés par la mention exacte de la diathèse en jeu et, à travers cette étude des diathèses, pour une « grammaire de la thématization » qui ne peut éviter de se doubler simultanément d'une « grammaire de la rhématisation », c'est-à-dire pour une linguistique qui prenne en compte de façon équitable les trois niveaux ou points de vue

dégagés par Claude Hagège, analyse triple dont on retrouve le principe, avec certes des variations importantes, chez de nombreux autres linguistes.